



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 31/01/2022

Bilan de l'accidentalité dans la Vienne en 2021 : légère baisse des accidents mortels

Alors que la mortalité a connu une hausse dans la Vienne depuis 2019, elle est en légère diminution en 2021. 23 accidents mortels sont à déplorer, un chiffre qui inverse la tendance constatée depuis 2019, avec moins deux accidents mortels par rapport à 2020 et moins un par rapport à 2019.

Les indicateurs font état de :

- 244 accidents corporels (206 en 2020 et 274 en 2019) ;
- 25 personnes tuées (26 en 2020 et 23 en 2019) ;
- 330 personnes blessées, soit + 14,6 % par rapport à 2020 (288) et - 9 % par rapport à 2019 (364), dont 120 hospitalisées (110 en 2020 et 171 en 2019).

Les jeunes et les seniors à nouveau très touchés

Huit jeunes de 18 à 29 ans ont perdu la vie. Cette tranche d'âge représente 32 % des tués, une proportion relativement stable en comparaison avec la moyenne des cinq précédentes années (32,5 %).

Les seniors de 65 ans et plus paient également un lourd tribut avec six victimes. Ce chiffre est inférieur à celui de 2020 (huit), mais reste supérieur à la proportion moyenne des cinq précédentes années (24 % en 2021, 20,5 % sur la période 2016/2020).

Modes de déplacement : 60 % des victimes sont des automobilistes

- 15 victimes conduisaient des véhicules légers, représentant 60 % des victimes, deux étaient des passagers et une victime conduisait un véhicule utilitaire.
- 1 usager de deux-roues motorisés a été tué. Nous en déplorons six en 2020, ainsi qu'en 2019.
- 3 cyclistes sont décédés. Nous en déplorons un en 2020, aucun en 2019.
- 2 piétons ont été tués, à l'instar de 2020 et 2019.
- 1 usager de quadricycle léger à moteur figure parmi les victimes d'accidents mortels.

Facteurs de causalité des accidents mortels*

La présence de substances psychoactives a été relevée sur 7 des auteurs présumés d'accidents mortels et représente le facteur prépondérant (32 %). Viennent ensuite le non-respect des règles de circulation (11 %), l'inattention (11 %) et les malaises (11 %). La vitesse, l'inattention et les autres causes représentent 14 % des facteurs. Dans 21 % des cas d'accidents mortels, les causes sont indéterminées.

** Plusieurs facteurs peuvent intervenir dans un même accident.*

Source : données provisoires BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents de la Circulation) et ODSR (Observatoire Départemental de Sécurité Routière)

Contact presse

Cabinet de la préfète

Bureau de la communication

interministérielle



Mél nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr

7, place Aristide Briand
86000 Poitiers